

MESURES COVID-19

Suite aux annonces du Gouvernement, le pass sanitaire pourra s'appliquer pour l'accès aux remontées mécaniques à partir d'un taux d'incidence de 200/100 000 personnes constaté sur cinq jours glissants sur le territoire métropolitain.

!!Attention ! Il vous appartient de respecter les règles sanitaires imposés par le gouvernement : les enfants à partir de 12 ans ainsi que les adultes doivent être en possession d'un Pass Sanitaire.

Extrait de nos conditions générales de vente 2021/2022

ARTICLE IX – INFORMATION PASS SANITAIRE

Il appartient au client et/ou à l'élève de respecter les règles en vigueur relatives au pass sanitaire.

Les moniteurs de l'E.S.F. se réservent la possibilité de contrôler la validité du pass sanitaire s'il est imposé par le Gouvernement pour accéder aux remontées mécaniques.

Dans cette hypothèse, les élèves ne présentant pas de pass sanitaire valide se verront appliquer les dispositions de l'article 7 des présentes CGV.

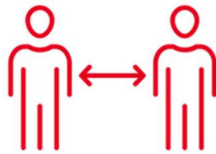
Afin de garantir un séjour en toute sérénité pour l'ensemble de nos clients, l'ESF de La Grave-Villar d'Arène a mis en place des mesures spécifiques pour respecter les normes sanitaires en vigueur.

Ces mesures pourront évoluer en fonction de l'évolution de l'épidémie, nous vous en tiendrons informés.

L'accueil et la gestion de nos cours



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE



DISTANCIATION



LIMITATION
NOMBRE D'ÉLÈVES



GEL HYDRO-ALCOOLIQUE



ACCUEIL EN EXTÉRIEUR



PROTECTIONS PLEXIGLAS
POSTE DE TRAVAIL ET ACCUEIL

Lors de l'accueil des clients et au départ & retour de cours (collectif et privés), pour les moniteurs, les élèves et les accompagnants

Distanciation sociale dans les groupes (repère : 1 bâton = distance) et lors de l'accueil des clients

Limitation du nombre d'accompagnateurs par élève (1 seul parent/enfant)

Utilisation du gel hydroalcoolique plusieurs fois par jour

Tous les rassemblements auront en extérieur